

COMMUNICATION

LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

A l'occasion des manifestations prévues pour la journée internationale des droits des femmes, la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, a présenté une communication sur le programme du Gouvernement pour faire de l'année 2013 « l'année de l'égalité ».

Depuis dix mois, les droits des femmes sont redevenus une priorité politique. La feuille de route du Gouvernement, définie lors du comité interministériel des droits des femmes du 25 novembre 2012, est mise en œuvre au quotidien par le réseau des hauts fonctionnaires à l'égalité désignés dans chaque ministère.

Le 8 mars 2013 sera un accélérateur des actions conduites par le Gouvernement et un moment de mobilisation de la société autour du message « l'égalité, c'est toute l'année ! ».

Dès le 7 mars, une convention nationale dévoilera le « calendrier de l'année de l'égalité », recensant 365 initiatives de la société civile pour la promotion des droits des femmes. Ces actions se déclineront jusqu'au 8 mars 2014 et bénéficieront du soutien de 1 000 jeunes en service civique. Une grande campagne nationale de communication sera lancée.

Cette manifestation sera aussi l'occasion de présenter plusieurs actions importantes mises en place en 2013 : programmes « ABCD de l'égalité » pour intégrer la question de la différence entre le masculin et le féminin aux méthodes pédagogiques, en permettant aux enfants de prendre conscience de ces différences et d'en parler avec leurs parents ; lancement d'une campagne nationale de communication sur la genèse des inégalités, pour sensibiliser les Français et les inviter à agir ; mise en place de formations à l'égalité pour les cadres de l'Etat et les enseignants.

En mai 2013, un projet de loi « cadre » pour les droits des femmes sera présenté en conseil des ministres. Il traitera des violences faites aux femmes, de l'égalité professionnelle, du renforcement des incitations à la parité aux élections législatives et dans les institutions de la République ainsi que de la promotion de l'égalité dans les médias.

Deux priorités seront au cœur de cette année de l'égalité :

- lutter contre la précarité des femmes : le projet de loi relatif à la sécurisation de l'emploi, présenté ce jour en conseil des ministres, apportera des améliorations concrètes à la situation des très nombreuses femmes employées à temps partiel. Le Gouvernement a également fait du soutien aux familles monoparentales une priorité du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Cet engagement doit notamment se concrétiser par l'amélioration de l'allocation de soutien familial ;

.../...